

Il n'est pas permis de jouer de cette façon avec la santé d'un militant, et qui plus est, à son insu.

A fortiori votre attitude et vos méthodes irresponsables et fractionnelles, pour ne pas dire plus, vous interdisent-elles ce "droit".

En conclusion des remarques qui précèdent, j'informe le Bureau Politique que je me considère, en tout état de cause, comme démissionnaire du poste de gérant de " LA VERITE " à la date d'aujourd'hui (15 Mars 1955) et délié de toute responsabilité à l'égard des écrits, des documents - et de leur présentation - qui paraîtront dans " LA VERITE ".

• FONTANEL